

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 03 NOVEMBRE 2016

Membres présents : P. BARD, S. BERTHON BENOIT, J. BROCHIER, M. CHARRIERE, R.M FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, M.C. LEBON, C. PAYEN, C. REYNAUD, B. SALOMON, S. YESSARI, G. ZILBERMAN, N. MANY (Activ'Seniors), C. GINOUX (MJC Grand Charran), F. MARCHOIS (Directeur).

Membres représentés A. LEBON et C. MATAS (BVAC) par M. GAZANIOL, N. DEMANGEL par P. BARD

Membres excusés D. FLEURY, B. BARREL (Les MJC en Rhône Alpes), Les Givrés

Membres absents : C. PEYRE (Information Santé), Association G3L, J.B. RYCKELYNCK (Ville de Valence).

Soit 20 votants dont 3 pouvoirs

Secrétaire de séance : B. SALOMON

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 13 Septembre 2016 (17 votants dont 3 pouvoirs)

Après lecture, le compte rendu du CA du 13 Septembre 2016 est approuvé par 15 voix POUR et 2 Abstentions.

2/ Situation Fédérale et ses conséquences

Rappel des échéances actuelles :

- **27 Septembre** : Séance du Tribunal de Grande Instance où le juge a pris acte du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (licenciements de 49 salariés). Ce PSE permet un retour à l'équilibre financier mais ne permet pas le remboursement de la dette par la Fédération Régionale. Il a donc ouvert l'appel à candidature pour les repreneurs (4 dossiers ont été demandés par La Confédération des MJC de France, La Fédération Française des MJC, l'IFAC et un cabinet comptable pour le compte d'une institution inconnue).

- **07 Octobre** : Rencontre avec la Ville de Valence : Une rencontre avec la municipalité le 07 Octobre a permis de mettre à plat la situation des postes de direction et de pouvoir réfléchir à la suite, notamment en cas de liquidation ou de reprise. Les MJC de Valence se sont positionnées pour ne pas accepter les conditions d'un repreneur et ainsi de dénoncer la convention tripartite. La Ville de Valence souhaite solliciter ses services juridiques pour vérifier les conditions de rupture de la convention et étudie l'éventuel transfert de la subvention versée à la Fédération vers les MJC directement (à compter de 2017).

- **21 Octobre** : Date limite de remise des propositions de reprise de la fonction employeur par les éventuels repreneurs à l'administrateur judiciaire et transmission des informations aux MJC sur leurs contenus.

- **03 Novembre** : Information de la Fédération : Aucun dossier de reprise n'a été déposé auprès de l'administrateur judiciaire ce qui a pour conséquence la prononciation de la liquidation de la fédération très prochainement (Instance du 08 Novembre). Les 2 postes de directeurs de MJC de Valence sont concernés.

Une réunion entre professionnels fédéraux et une rencontre entre les MJC concernées se déroulent en même temps que la séance du Conseil d'Administration (A. LEBON est présent pour le compte de la MJC Châteauvert).

A priori, l'administrateur judiciaire va disposer d'un délai par le Tribunal de Grande Instance pour procéder à la liquidation de la Fédération et le licenciement des salariés fédéraux restants (dont les 2 directeurs de Valence).

En fonction de la date de liquidation, une nouvelle convention avec la Mairie devra être engagée pour assurer les moyens à chaque MJC de travailler au recrutement d'un directeur sous le format associatif. Par contre, cet emploi ne verra le jour qu'à partir de 2017 car le financement de 2016 a déjà été versé par la collectivité à la Fédération.

Les autres priorités à travailler sont :

- Une convention temporaire pour la mise à disposition des locaux jusqu'à la fin de l'année civile
- La remise en dynamique d'un travail de réseau entre les MJC et les professionnels qui seront employés par les associations.

3/ Bilan Rencontre avec la Ville - 05 Octobre 2016

Une réunion a eu lieu le 05 Octobre avec M. DIRATZONIAN, M. PANAFIEU et MME DRAGON pour établir le bilan de la saison 2015-2016, conformément aux règles de la convention tripartite. La MJC représentée par le Bureau et le Directeur a fait état de son action. La ville reconnaît le travail accompli et le réel partenariat avec la MJC, notamment avec la réponse de la MJC sur la mise en place d'un accueil de loisirs maternel et primaire depuis Septembre 2016. A ce titre, compte tenu de la situation financière de la MJC, le Bureau a proposé de ne pas solliciter de subvention complémentaire pour l'ouverture de l'accueil de loisirs primaire. Ce complément de subvention (7000€ annuels), établi à partir de budgets réalisé et prévisionnel présentés par le directeur sera inscrit dans la convention à partir de 2017. La ville sollicite par ailleurs un travail plus collaboratif avec le Comité Pour Nos Gosses Châteaouvert. Les administrateurs et l'équipe d'animation doivent attendre que le CPNG fasse la démarche auprès de la MJC. Le directeur propose de prendre les devants après les vacances de Toussaint si le CPNG n'a pas sollicité la MJC. Un partenariat autour de l'enfance et de la jeunesse peut être envisagé.

4/ Agrément Centre Social et Animation Collective Familles

Après plusieurs relances, le directeur a eu le résultat de la commission en charge de l'étude des agréments pour l'animation collective Familles. La CAF, par Cyrille BLANC, conseiller, a refusé l'agrément ACF à la MJC au prétexte que le dossier ne porte pas suffisamment sur la parole des habitants et que, compte tenu du renouvellement prochain de l'agrément Centre Social, elle lui semblait judicieux d'ouvrir cet agrément complémentaire en même temps. Le directeur a rappelé toutefois au conseiller que cette démarche d'agrément était partie prenante de l'agrément Centre social en cours, accepté par la CAF.

Le Conseil d'Administration souhaite disposer d'un écrit de la CAF notifiant les raisons de ce refus et mandate le directeur pour prendre contact avec celle-ci.

5/ Divers

- Renouvellement du contrat unique d'insertion de l'animatrice Enfance en stage BPJEPS jusqu'en Juin 2017
- Travaux :
 - La mairie prend en charge l'aménagement du jardin de l'annexe et la commande du portail.
 - Le ravalement du bâtiment est reporté. Une étude de rénovation des huisseries est en cours et le budget (environ 75000€) pourrait être inscrit au budget municipal 2017.
 - la rénovation des toilettes du personnel (à côté de la bibliothèque) est prise en charge par la commune.
 - Accueil : La MJC attend l'accord officiel écrit de la ville pour reprendre contact avec le prestataire qui ferait les travaux. Le financement est assuré par la MJC.
- Affichage extérieur : La MJC vient de recevoir l'accord pour installer des panneaux d'affichage sur le parc côté rue des Frères Montgolfier. La MJC attend la livraison du matériel commandé (Provisions réalisées en 2016).
- Besoins en matériel :

- Les salariés demandent que la MJC dispose d'un téléphone portable pour les sorties. Le directeur doit prendre contact avec les opérateurs.

- Compte tenu du départ d'Activ'Fourchette à la fin de l'année civile (déménagement dans des espaces locatifs en centre ville), une rencontre est prévue avec Mme MANY, présidente d'Activ'Senior le Mardi 08 Novembre pour faire un état des lieux et du matériel. La MJC souhaiterait garder du matériel (Four et Lave Vaisselle) et propose de les racheter à Activ'Senior. Le directeur rappelle qu'il sera nécessaire d'engager des investissements pour remettre en fonction la cuisine. Le bureau est mandaté pour suivre ce dossier.

- Rencontre du personnel

Traditionnellement, une rencontre collective avec les salariés permanents est organisée avant la fin de l'année civile. Compte tenu de la situation fédérale impliquant le directeur, le bureau est mandaté pour préparer et mettre en place cette réunion avant le départ officiel du directeur. Il doit préparer pour le prochain CA une proposition de prime de fin d'année.

Les entretiens individuels seront reportés début 2017.

- Les 40 ans de la MJC

En 2017, la MJC fête ses 40 printemps. Le directeur avec l'équipe propose de mettre en place plusieurs actions durant cette période. Un événement dit officiel sera organisé et des moments conviviaux supplémentaires viendront alimenter ce moment. L'animatrice Culture organise une réunion le 29 Novembre à 18h00 pour la préparation. Sont invités les bénévoles, les membres du CA, les salariés.

- Fermeture officielle de la MJC pendant les Vacances de Noël : La MJC sera fermée au public du 23 Décembre 2016 au soir jusqu'au 03 Janvier 2017 au matin. L'accueil de loisirs maternel et primaire fonctionne la première semaine des vacances. Cette période de fermeture permet de solder les congés légaux annuels des salariés.

- Conférence Gesticulée "L'école est finie! ?" par Françoise Ancquetil : Le directeur propose d'accueillir le 26 Janvier au soir une conférence gesticulée sur l'école (coût 300€ maximum) présentée par une ancienne directrice d'école. Le principe de la conférence gesticulée repose essentiellement sur l'envie d'une personne de faire partager une expérience de vie et les leçons qu'elle a pu en tirer. Cette intervention se veut interactive avec le public. Le directeur propose d'inviter les enseignants locaux à cette conférence.

- Proposition de Gérard ZILBERMAN

Ecrire sur le BEAU pour combattre la barbarie : La beauté a la force de s'opposer à la barbarie. La beauté est bienfaisance. La barbarie est destruction. La beauté est partout. Elle est à côté du mal, mais nous l'oublions à force de ne voir que de la violence. Il convient de se la révéler, la beauté. L'écriture est une façon d'en prendre conscience pour donner une ambiance positive afin de dominer nos peurs et nos insécurités et pour voir la vie autrement avec ses merveilles. Révéler la beauté qui est en nous, dans le visible et l'invisible, est une façon de résister et de lutter contre la barbarie. L'écriture est une belle messagère du beau. Le beau est une source de joie, de plaisir, d'élévation des sentiments, d'appel à l'union, d'apaisement de nos souffrances. "La beauté donne"

Pour échanger autour de ce projet, je vous invite à mon exposition ouverte le mercredi et le dimanche de 15 à 18 h au 329 av. de la République à Guilherand-Granges :

« La liberté, le cri, la beauté » - Un « Livre d'or » est à votre disposition dans la galerie si vous souhaitez écrire quelques mots sur ce qui est Beau pour vous.

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. »

email : zilberman.gerard@neuf.fr

PROCHAIN BUREAU : MERCREDI 16 NOVEMBRE à 16h00

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION : MERCREDI 07 DECEMBRE à 19h00

MARDI 24 JANVIER 2017 à 19h00

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION PARTAGÉ avec la MJC GRAND CHARRAN : MERCREDI 07 DECEMBRE à 20h00
à la MJC Châteaupert